

Guerre des chiffres autour du congé paternité

T letemps.ch/suisse/2017/07/04/guerre-chiffres-autour-conge-paternite

Sylvia
Revello



Munie de 130 000 signatures, l'initiative populaire «Pour un congé paternité raisonnable» a été déposée mardi après-midi à Berne. Les initiants demandent quatre semaines de vacances à prendre en bloc ou en plusieurs fois. La question du coût hante le sujet, passé près de 30 fois devant le parlement depuis début 2000. Dans un rapport de 2013, le Conseil fédéral l'évaluait à 350 millions de francs par année.

«Peut-être même moins», estime Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse. «On sait que tous les pères ne vont pas utiliser ce congé. En Allemagne, par exemple, seuls deux tiers des pères prennent les jours octroyés par le gouvernement.» Pour Marco Taddei, membre de la direction de l'Union patronale suisse, le texte contient au contraire des «coûts cachés», ingérables à moyen terme.

Allocations perte de gains

Quid du financement? Les initiants se basent sur le modèle du congé maternité, alimenté par le biais des allocations perte de gains (APG). Un système également utilisé pour le service militaire. «La flexibilité permettra aux entreprises d'échelonner les charges», plaide Adrian Wüthrich. Début 2016, le Conseil fédéral a diminué la cotisation à l'APG de 0,5% à 0,45% parce que l'assurance avait engrangé des bénéfices. «Il y a donc des réserves. Si l'initiative est acceptée, on reviendrait à 0,5% pendant quelques années, le temps d'observer la situation.»

Seules les grandes entreprises ont les moyens d'offrir un congé paternité d'une ou plusieurs semaines

Marco Taddei, membre de la direction de l'Union patronale suisse

«Certes, l'APG a dégagé un gain de 122 millions de francs en 2014, mais avec cette initiative, on ne tardera pas à revenir dans les chiffres rouges», pointe Marco Taddei, également responsable de l'antenne romande de l'organisation patronale à Lausanne. A ses yeux, le projet est démesuré et ne tient pas compte de la diversité du tissu économique suisse. «On ne peut pas mettre sur un pied d'égalité une PME de cinq employés et un géant comme Novartis.» Pour Adrian Wüthrich, les employés de PME sont déjà discriminés. «Seules les grandes entreprises ont les moyens d'offrir un congé paternité d'une ou plusieurs semaines.» Faux, rétorque Marco Taddei: «Selon une enquête du Seco, certaines PME proposent déjà quatre à cinq jours.»

Actuellement, les hommes dédient 260 jours de leur vie au service militaire. Dans le cadre de la réforme de l'armée, ce temps va diminuer de 15 jours dès 2018. «L'APG disposera déjà d'une somme d'argent libre, cela donnera de l'air pour débiter», insiste Adrian Wüthrich. Pas suffisant pour Marco Taddei. «Avec la

Prévoyance 2020, l'économie va devoir assumer un coût important, ce n'est pas le moment de rajouter une couche.»

«Charger le bateau»

Pour le responsable de l'antenne romande de l'organisation patronale à Lausanne, la solution doit venir de la base, pas de l'Etat. Il imagine du sur-mesure en fonction des entreprises voire des accords de branche à travers les conventions collectives. «Il faut un système à géométrie variable, qui tienne compte des contraintes et des réalités de chacun.»

En attendant, la Suisse reste le dernier pays d'Europe sans congé paternité. «Nous ne sommes pas contre le principe, affirme Stéphanie Ruegsegger, directrice politique générale à la Fédération des entreprises romandes, mais on ne peut pas l'imposer de manière unilatérale.» Suivre l'évolution de la société oui, mais sans «charger le bateau». «Il faut penser aux conséquences: à terme, le coût du travail va augmenter et la Suisse risque de perdre son attractivité.»

A titre de comparaison, le congé maternité a abouti après soixante ans de débats et cinq passages dans les urnes.